

Groupe scolaire
890 route des Alpes
Mercuriol
26 600 Mercuriol-Veunes
Tél. : 04.75.07.43.10
Mail : ce.0260732e@ac-grenoble.fr

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 17 octobre 2023

Etaient présents :

Monsieur Brunet, Maire de Mercuriol-Veunes
Madame Blaise, adjointe aux affaires scolaires
Mesdames **Fickinger, Lino, Izier, Deloche, Givernaud**, Argand, Obin, André, Buisson,
Messieurs **Cassi, Paredes, Chertier, Radiguet**, représentants des parents d'élèves
Mesdames Pailharet, Bonel, Dusserre, Sallée, Barrachin, Jouty, Delhomme, Dybing, et
Soubeyrand enseignantes
Madame Grandcolas, directrice

Etaient excusées

Madame Ansart, Inspectrice de l'Education Nationale
Mesdames Duclaux, Manen, Vérilhac, Thomas, Pellegrini, enseignantes
Mesdames **Coléon, Loudière**, Chadourne, Romak, représentantes des parents d'élèves
Madame Poulenard, représentante de Farandole, sou des écoles

1. Rappel du fonctionnement du conseil d'école et présentation

Le conseil d'école débute par le remerciement aux personnes présentes. Après un tour de table de présentation, le rôle du conseil d'école est rappelé. Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes pour l'organisation de l'établissement. Il a pour fonction, par exemple, de voter le règlement intérieur, d'adopter le projet d'école, de donner son avis sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe...

Il se réunit 3 fois par an au minimum.

2. Fonctionnement de l'école

A. Organisation et effectifs

Nous fonctionnons avec 11 classes. Les classes sont chargées cette année. Le nombre d'élèves à la rentrée s'élève à 278 alors que la prévision était de 260. La tendance est plutôt stable pour l'an prochain. Il est prévu 30 PS pour 30 départs de CM2. Il est à noter 15 terrains en construction sur la commune.

Cette année, les élèves sont répartis comme suit :

PS-MS1 : 26 élèves, 27 à la rentrée des vacances de Toussaint. Mme Pailharet et Mme Manen

PS-MS2 : 27 élèves. Mme Bonel

MS-GS : 25 élèves. Mme Dusserre et Mme Vérilhac

GS : 25 élèves. Mme Sallée et Mme Thomas

CP : 24 élèves. Mme Barrachin

CP-CE1 : 23 élèves. Mme Jouty

CE1-CE2 : 23 élèves. Mme Pellegrini et Mme Grandcolas

CE2 : 25 élèves. Mme Delhomme

CM1 : 27 élèves. Mme Dybing

CM1-CM2a : 26 élèves. Mme Duclaux

CM1-CM2b : 27 élèves. Mme Soubeyrand

Les horaires de l'école arrivent à échéance en fin d'année scolaire, il faut donc soumettre la

reconduction au vote du conseil d'école.

Nous allons procéder au vote :

Etes-vous favorables à la reconduction des horaires actuels de l'école c'est-à-dire 8h30-11h30 et 13h30-16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ?

OUI : 23 NON : 0 sans opinion : 0

Les horaires actuels sont reconduits à l'unanimité.

Le procès-verbal du vote devra parvenir à l'IEN avant le 10 décembre 2023.

3. Evaluation d'école et projets

L'évaluation est un processus collectif qui aide les écoles à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action.

Elle permet de :

- mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école.
- proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.
- dresser un constat des réussites et des points de progrès.

L'évaluation comporte deux phases complémentaires : une auto-évaluation suivie d'une évaluation externe. Le rapport d'auto-évaluation est à rendre le 16 janvier au plus tard.

L'évaluation externe aura lieu la semaine du 29 janvier au 2 février 2024.

L'évaluation d'école porte sur 4 domaines :

- enseignements, apprentissages et parcours des élèves
- vie et bien-être de l'élève, climat scolaire
- acteurs et fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

En tant que collectivité de rattachement et représentants de parents, vous pouvez être amenés à être sollicités dans les 3 derniers domaines.

Le bilan de cette évaluation vous sera communiqué en conseil d'école et conduira, l'an prochain, à la réécriture du projet d'école.

- Bilan des évaluations nationales et analyse : volet 1 du projet d'école

Résultats des évaluations nationales :

Rappel : La semaine d'évaluation est programmée dès la rentrée, sans réactivation des connaissances. Ces évaluations ne sont pas toujours bienveillantes car elles mettent les enfants en difficulté (calcul mental en CM1, comprendre les mots à l'oral en CP...).

- En CP :

Français : ce qui pose le plus de difficultés est l'item « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignante) alors qu'en mathématiques, c'est celui intitulé « résoudre des problèmes ».

- En CE1 :

Mathématiques : Les items ayant posés le plus de problème au CE1 sont : écrire des nombres entiers, soustraire, additionner et résoudre des problèmes.

Français : les résultats les plus faibles sont dans les items de lecture (lire à voix haute et

compréhension d'un texte lu).

On peut souligner que les élèves présentant des problèmes d'attention semblent de plus en plus nombreux dans les classes.

- **En CM1** : ces évaluations sont nouvelles, il faudra peut-être quelques années d'expérimentation et d'adaptations pour être révélatrices.

Mathématiques:

- les élèves à besoin sont plus nombreux pour les items "mémoriser des faits numériques" et mémoriser des procédures " mais attention car l'épreuve était difficile (effectuer 25 calculs mentaux en 1 min.)
- bonne réussite en numération et calcul posé
- les élèves à besoin sont ceux qui étaient déjà identifiés les années précédentes et qui ont un suivi (PAP, PPRE ou PPS).

Français :

- pas de difficultés majeures relevées si ce n'est pour les enfants déjà suivis à l'extérieur en orthophonie ou en attente de bilans demandés (depuis le CP pour certains...).

En lien avec le projet d'école, les enseignants bénéficient de formations intitulées animations pédagogiques. Elles se déroulent souvent le mercredi matin. Cette année, le cycle 1 aura une formation intensive en français. Pour les cycles 2 et 3, seront étudiés un module sur la laïcité et les valeurs de la République et un sur les difficultés scolaires (analyse et priorisation).

Les projets de l'année 2023-2024

PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) Volet 2

- projet chorale avec le quatuor à Cordes Debussy pour les CM1-CM2a. Ce dernier est financé par Arche Agglo. Le travail se fait avec notre musicienne intervenante Sylvaine Para. Le thème choisi est : chansons de cinéma. Il y aura 2 interventions du quatuor dans l'année. Ce projet est réalisé en parallèle du travail effectué sur les œuvres de Miyazaki par des classes de 6ème du collège de Mercuriol et du collège Lapassat à Romans. Une représentation publique aura lieu le mardi 14 mai 2024 à l'espace Eden.
- La classe de CE2 est inscrite au projet départemental mom'danse. C'est un parcours de danse sur l'année finalisé par un spectacle avec les autres participants. Ce dernier aura lieu un soir à la Comédie de Valence fin mai, début juin. En supplément, fin avril, il y aura l'intervention d'un danseur professionnel pour les classes de CE2 et CM1-CM2b.
- Les classes de maternelle, de CP et de CP-CE1 vont réaliser un cycle cirque avec des intervenants de Romans « Des balles ton cirque ». Les séances débuteront fin mars et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour les parents, une restitution-spectacle est prévue à l'Espace Eden le mardi 25 juin 2024.
- Les CM1 et les CE2 ont, pour la prochaine période, un projet graphisme et urbanisme "Panic city", financé par Arche agglo. Ils travaillent en collaboration avec l'illustratrice Hélène Georges et une spécialiste de la lecture de paysage, Julie Lorand qui interviendront plusieurs fois dans les classes. L'objectif est d'appréhender la technique du POP UP, la lecture de paysages, l'étude de notre environnement, le travail sur l'habitat et les perspectives, particulièrement sur notre commune. C'est une projection dans le futur de la commune en mettant en exergue le développement durable. Un

vernissage commun avec la bibliothèque et le collège est prévu en février-mars 2024.

- Les MS-GS participent à un appel à projet national financé par l'académie de Grenoble intitulé « projet EAC Goin ». Les enfants envoient à Paris pour le 7 décembre leurs œuvres représentant leurs vœux ou leurs rêves d'enfants. Ils recevront une vidéo de l'exposition parisienne en retour.
- Enfin, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se rendront au cinéma en octobre, novembre et janvier et travailleront sur le 7e art dans le cadre d'école et cinéma.

SPORTS : Pour cette **année olympique** de nombreux sports vont être pratiqués tout au long de l'année comme le tennis, l'orientation, le basket (et le handi-basket), le rugby, le badminton, l'athlétisme, la natation... notamment grâce à la mise à disposition de Julien Perriolat par le club de basket. En effet, il fait une formation BPJEPS « sports pour tous » et interviendra au sein de l'école tout au long de l'année. Nous les remercions grandement car c'est une aubaine pour nous, il pourra aussi mettre en place des olympiades en fin d'année scolaire. Les intervenants extérieurs (tennis, badminton, handi-basket) sont rémunérés par Farandole, que nous remercions pour son investissement dans l'école.

Les classes de CE2, CM1, et CM1-CM2a sont affiliées USEP avec, au programme, des rencontres avec d'autres classes (CM : kinball, orientation et rugby ; CE2 : athlétisme et une autour des jeux de ballons en fin d'année + journée olympique le 11 juin à Valence ; les chemins de la mémoire à Vassieux pour les CM2).

Les classes de CM1 et les 2 classes de CM1-CM2, en fin d'année, dans le cadre du SRAV, bénéficieront de 7 interventions d'1h30 de la Fédération Française de Cyclisme avec un intervenant diplômé. Objectif : valider les paliers 1 et 2 du SRAV.

Une fois les paliers 1 et 2 validés, les élèves de la classe de CM1 vont passer le palier 3 : sorties sur route. Puis, après des entrainements le vendredi après-midi et 1 le samedi matin, ils vont faire le P'tit Tour Usep.

Le principe du P'tit Tour : il faut au minimum une sortie à vélo pour participer à une rencontre sportive. Le P'tit tour des CM1 aura lieu du 28 mai au 31 mai.

Le mardi 28 : déplacement en vélo et rencontre olympique sur Larnage avec 2 classes du RPI Érôme, Serves, Gervans. Retour à l'école.

Puis jeudi 30 et vendredi 31 mai, départ pour 2 jours avec une nuit au camping du Lac de Champos.

L'enseignante tient à remercier vivement les parents qui ont ou vont passer l'agrément pour accompagner la classe lors de ces sorties « route ». Sans eux, ce projet n'aurait pas pu voir le jour. La maitresse lance aussi un appel pour 2 véhicules (un camion + un véhicule type « Kangoo ») qui pourraient transporter la logistique (tentes, frigo, sacs, tables) ainsi que des voitures pour fermer la route lors des entrainements.

Projets EEDD :

De nombreux projets sont prévus cette année avec Arche aggro, notamment sur le risque inondation (CMA), l'homme et la rivière (MS-GS et GS), découverte de la vie dans la rivière (PS-MS 1 et 2, CP-CE1), Les habitats et les habitants de la forêt (CE), les gorges du Doux, une zone refuge (CMb) et enfin la réduction des déchets et le gaspillage alimentaire (CP) avec une visite du centre de tri du Sircotom au mois de novembre 2023 (CP et CP-CE1).

Une animation sur les chauves-souris (mythe et utilité) est programmée pour les CE au mois de janvier 2024. Elle sera réalisée par Clara Vedel de la structure « biodi'vert ».

Une animation est prévue toujours par Mme Vedel sur les oiseaux pour la classe de PS-MS2.

Elle aura lieu en novembre 2023. La Région AURA finance ces 2 interventions.

Intervention musicale (Arche agglo)

Nous voulons vivement remercier la mairie pour le budget consacré aux heures de musique. Cette année, la compétence musique a été transférée à Arche Agglo. Toutes les classes bénéficient de l'intervention de Sylvaine Para tous les 15 jours sur l'année.

Le thème de travail est le voyage autour du monde, lié au thème des jeux olympiques travaillé par les grands en cette année olympique. Les maternelles travaillent sur l'éveil musical et le chant choral.

Volet 3 :

Présentation du PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés)

Le PIAL est une organisation qui gère et coordonne les ressources auprès des élèves en situation de handicap. C'est l'IEN qui pilote le PIAL.

Pour notre circonscription, il y a une coordonnatrice PIAL Mme Charroin et 1 AESH référente, Mme Boujon.

L'objectif principal étant toujours de tendre vers plus d'autonomie de l'élève.

Toutes les notifications de la MDA ne sont pas forcément pourvues. C'est le cas pour une élève dans notre école. Les parents délégués demandent s'ils peuvent apporter leur aide dans ce dossier et restent à la disposition de la famille qui est dans ce cas-là.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Cette année, avec le changement de restauration au self du collège, les APC se font de 13h00 à 13h30. Les enfants ont le temps de jouer avant les APC. Ils ont donc une coupure

Ce ne sont pas toujours les mêmes enfants qui sont en APC tout au long de l'année. Les types d'activités sont variés et ludiques. Ils vont de l'aide aux élèves en difficulté d'apprentissage jusqu'aux activités prévues dans le projet d'école comme le théâtre, les jeux d'expression orale ou les jeux de société en maternelle par exemple.

Volet 4 du projet d'école :

Présentation du plan de continuité pédagogique

En cas de passage en niveau 2 ou 3, nous organisons un plan de continuité pédagogique pour d'éventuelles fermetures de classes. Si besoin, les modalités seront envoyées aux parents via les boîtes mails de chaque classe.

La communication avec les parents pourra aussi se faire via un ENT (Espace Numérique de Travail). Il est à noter que très peu de familles sont sans matériel connecté. Celles identifiées pourront toutefois bénéficier d'un ordinateur de prêt si nécessaire.

En ce qui concerne le site RGPD de l'école, les parents ont des codes pour accéder à la classe de leurs enfants.

4. Travaux et sécurité

Un grand merci pour les travaux réalisés pendant les vacances. Une liste de menus travaux « vacances de Toussaint » est donnée à M. le Maire.

La garderie demande l'installation d'une sonnette dans le hall afin que la sonnerie soit entendue par le personnel qui se trouve dans la salle d'activités.

Parking : les jours raccourcissent, pour plus de sécurité, serait-il possible d'allumer le parking à partir de 6h30 le matin (arrivée des ATSEM) et jusqu'à 19h le soir (fin de la garderie). Monsieur

Brunet intervient afin de préciser qu'un éclairage du cheminement du collège est prévu pour sécuriser l'allée notamment pour les entraînements de basket qui auront lieu le soir. L'amplitude horaire serait de 5h30 à 23h30. Cela sera normalement en place après les vacances d'automne.

Sécurité :

Une mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été faite comme chaque début d'année. **Des exercices « incendie et intrusion »** ont été réalisés. Une alerte incendie s'est déroulée le 2 octobre à 9h. L'ensemble de l'école a été évacuée et les élèves rangés sur le terrain de sport en 3'15" (sortie de l'établissement en moins de 2'). L'alarme a parfaitement été entendue par l'ensemble des classes grâce à l'installation, demandée par la mairie, de nouveaux boîtiers à l'intérieur de chaque classe.

Nous profitons du conseil d'école pour remercier M. le Maire pour cet ajout qui s'avère précieux pour la sécurité des enfants et du personnel.

Pour l'alerte intrusion faite le 10 octobre : elle s'est bien déroulée.

Retex : Il en ressort qu'il est important de cacher les vitres intérieures pour ne pas être vus. De plus, des rideaux (ou filtres) sont demandés pour les portes-fenêtres en PS-MS2, GS et CE2 (cf liste des travaux). En effet, la clarté des salles de classe ne permet pas aux élèves d'être cachés.

L'alerte PPMS initialement prévue le 17/10/2023 a été reportée suite aux événements tragiques de ce week-end afin de ne pas stresser les élèves, comme les parents.

Vigipirate : un adulte de l'école est à l'entrée de l'établissement. Un boîtier noir est présent à différents endroits stratégiques de l'école dont un par classe, pour prévenir l'ensemble des personnes présentes sur l'établissement en cas d'intrusion. L'alerte reste interne à l'école qui doit se charger de prévenir les services de sécurité.

Intempéries :

En cas de forte intempérie (neige par exemple), les enseignants et ATSEM habitant le plus près de l'école accueilleront les enfants présents (Mmes Bonel, Barrachin, Soubeyrand, Cheyssière).

5. Questions diverses

Les parents d'élèves abordent les sujets suivants :

1) OMBRAGE : - où en est le projet autour du bac à sable côté maternelle ? et le reste de la cour ? Les parents d'élèves constatent que des enfants ont des coups de soleil en restant dehors de midi à 13h30. Solutions à apporter comme des grimpantes dans des bacs ? La mairie va étudier les différentes propositions. Le problème majeur étant la contrainte du besoin d'eau pour l'arrosage.

2) CANTINE :

- Remerciements : sur la qualité des repas, les enfants sont ravis. L'échelonnement des maternelles en deux temps est très concluant malgré de petits ajustements encore à mettre en place (comme le nombre de tables, le nettoyage entre les 2 services).

- problème de remboursement des repas lorsqu'un enseignant est absent et non remplacé : c'est le gestionnaire qui commande les repas 15 jours à l'avance. Les repas sont donc facturés à la mairie **9€/enfant**. Cette dernière ne peut donc pas rembourser ce qui lui est facturé. Les parents expliquent qu'ils laisseront du coup les enfants à l'école même si l'enseignant absent n'est pas remplacé. Ce sont donc les enseignants et les enfants qui pâtiront de la situation.

Serait-il possible d'avoir une réunion avec le gestionnaire pour faire évoluer les choses ? Il faut toutefois faire attention car il y a de plus en plus d'enfants qui mangent au collège. La convention initiale a été établie il y a 3 ans pour 180 repas. M. Brunet déclare qu'il faut surveiller l'évolution car il ne voudrait pas que les effectifs soient bloqués et être obligé de décréter que

seuls les enfants dont les 2 parents travaillent puissent manger à la cantine.

- Possibilité de mise en place d'une offre d'accueil « d'urgence / dépannage » pour les parents qui amèneraient leur repas froid et se verraient facturer 4 euros la surveillance ? Cela n'est pas possible pour les oublis. Il faut que les parents se rendent compte que c'est très compliqué. Depuis le début de l'année, une des secrétaires passe énormément de temps à gérer la cantine notamment les 1ers lundis du mois.

Il existe bien une offre de dépannage pour hospitalisation, décès... **Mais l'oubli n'est pas une urgence.**

Il est important de rappeler que la cantine, comme la garderie est un service, pas une obligation. L'emploi de « Seb sports événements » est un vrai plus : ils mettent en place des animations, des activités physiques (APQ) et ne font pas que de la surveillance.

- l'affichage du menu des maternelles est-il possible ? Il est disponible sur le site internet du collège (et lien sur le site de l'école).

- Problème de l'application cantine : la fenêtre d'affichage est trop petite. La mairie n'est pas maître du logiciel utilisé.

- Peut-il y avoir des mails automatiques de rappels des inscriptions par l'application ? Mme Blaise se renseigne pour savoir si le logiciel employé possède cette fonction.

3) PARKING : Remerciements : pour les barrières fixées qui sont très esthétiques et pour le feu tricolore qui est désormais à détection.

- les parents délégués rajouteront sur la charte de bonne conduite aux abords de l'école de respecter le fléchage au sol.

- attention toutefois lorsque les bus veulent tourner notamment à 16h20 quand le parking est plein. Les chauffeurs ne passent pas avec les places rajoutées devant et doivent manœuvrer.

5) GARAGE A VELO :

- dans une dynamique « verte » il serait judicieux de rajouter un garage à vélo afin d'éviter que les enfants posent leurs vélos contre les murs de l'établissement ou contre les barrières, Les places condamnées seront peut-être utilisées pour faire un nouveau parking à vélo.

- Peut-on prévoir les dates des prochains conseils d'école ?
Conseil d'école 2 : le 6 février 2024 à 18h15
Conseil d'école 3 : le 18 juin 2024 à 18h15

Aucune autre question diverse n'étant soulevée, le conseil d'école clôture la séance à 20h30.

La directrice
A. Grandcolas

